

Répartition des entreprises en fonction de leur notation ESG

Ratings / Notes ESG

	Indice
Rating	AA
Note ESG ajustée du secteur	7,68
Note ESG absolue	5,72
Note pilier Environnement	7,33
Note pilier Social	4,94
Note pilier Gouvernance	5,96

Les notes des portefeuilles sont calculées comme la note moyenne pondérée des notes des émetteurs en portefeuille

Répartition des Ratings ESG par groupe de notes

	Indice
Les meilleurs (AAA, AA)	63,10%
Dans la moyenne (A, BBB, BB)	34,03%
Les moins bons (B, CCC)	-
Non noté	-

Poids cumulé des émetteurs en portefeuille selon leur rating ESG

Répartition des Ratings ESG par note

	Indice
AAA	14,87%
AA	48,23%
A	27,29%
BBB	6,75%
BB	-
B	-
CCC	-

Poids cumulé des émetteurs en portefeuille selon leur rating ESG

Le score et le rating calculés par MSCI reflètent une appréciation globale des risques ESG matériels pour chaque société évaluée, et les moyens mis en œuvre pour leur mitigation. Au total, 37 enjeux-clés sont identifiés par MSCI pour l'ensemble des sociétés. Seuls 5 à 8 enjeux-clés sont notés et pondérés par société, les enjeux-clés étant sélectionnés selon le secteur d'activité. A titre d'illustration, la dimension « Environnement » présente le plus d'enjeux pour le secteur « Utilities ».

L'exposition de la société à chaque enjeu-clé (« Exposure scores »), ainsi que la gestion de ces risques par la direction de la société (« Management Scores »), sont appréciés via une analyse qui repose sur l'analyse de multiples sous-critères. Elle aboutit à une note absolue allant de 0 (pire note possible) à 10 (meilleure note possible).

La somme pondérée des scores des enjeux-clés amène à un score ESG global, qui est normalisé par secteur sur une échelle de 0 à 10, 10 étant la meilleure notation (note ESG ajustée du secteur).

Le score peut être converti en rating qui permet d'identifier les meilleures sociétés de chaque secteur, l'échelle allant de CCC (médiocre) à AAA (ESG leader).

Activités controversées

	Indice
Alcool	0,07%
Armes à feu	-
OGM	-
Jeux d'argent	-
Energie nucléaire	-
Tabac	-
Armes conventionnelles	-

Exposition en poids aux sociétés dont le chiffre d'affaires sur l'activité controversée dépasse 5%

MSCI évalue le degré de participation des sociétés de l'univers à des activités controversées, telles que la production et la vente d'alcool ou de tabac, la production d'armes conventionnelles, ou l'extraction de charbon thermique. Pour ce faire, la recherche de MSCI se base sur des informations publiques telles que les rapports annuels et d'autres sources (presse, ONGs etc...). Le chiffre d'affaires absolu ainsi que le pourcentage du chiffre d'affaires lié à ces activités sont évalués par MSCI.

Indicateurs clés

	Indice
Pourcentage de femmes au conseil d'administration	38,86%
Pourcentage d'administrateurs indépendants	83,65%

Moyenne pondérée des pourcentages respectifs composant le Conseil d'Administration de chaque émetteur

Sur la base d'informations publiques (rapports annuels par exemple) et d'autres sources (presse, ONGs etc...), MSCI évalue certains indicateurs-clés pour chaque société, telle que la mixité et la proportion d'administrateurs indépendants des conseils d'administration.

Exposition du portefeuille aux controverses**Type de controverses**

	Indice
Controverses de niveau Rouge	-
Controverses de niveau Orange	26,58%
Controverses de niveau Jaune	21,32%
Controverses de niveau Vert	23,15%

Répartition du portefeuille par type de controverses

	Indice
Taux de couverture	71,26%

Sur la base d'informations publiques (rapports annuels par exemple) et d'autres sources (presse, ONGs etc...), MSCI fournit des évaluations sur les possibles controverses liées aux opérations, produits et services des entreprises ayant un impact E, S, G négatif. Le cadre d'évaluation utilisé est conçu pour être conforme aux normes internationales représentées par la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et le Pacte Mondial des Nations Unies.

Cette analyse permet de fournir un score sur la controverse, permettant d'évaluer sa gravité. Une surveillance par les équipes de MSCI est réalisée sur de nombreuses sources que ce soit des entreprises, des gouvernements, des médias et des ONG afin de découvrir de nouvelles controverses et de les mettre à jour.

Les controverses sont classées selon leur gravité et leur répétition, aboutissant à des niveaux de couleur de Vert (aucune controverse majeure) à Rouge (controverses très graves).

Empreinte carbone du portefeuille

La mesure des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de leurs investissements donne aux investisseurs une indication de leurs émissions financées.

Sur la base des données fournies par MSCI (ces données étant en partie fondées sur des données déclaratives et/ou des estimations), deux métriques sont calculées au niveau des portefeuilles :

- Empreinte carbone du portefeuille normalisée : elle représente l'ensemble des émissions, en tonnes de CO2 annuelles, attribuable à un investissement de 1 million de \$ dans le portefeuille. La part attribuable à la détention d'un émetteur est calculée par rapport à l'EVIC de la société, et non à la simple capitalisation boursière (EVIC = Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice + actions privilégiées + intérêts minoritaires + dette totale), afin de représenter l'implication des actionnaires comme des créanciers dans le financement de chaque société

- Intensité carbone pondérée : mesure l'exposition du portefeuille aux entreprises les plus intensives en carbone, reflétée par la moyenne pondérée des intensités carbonées des entreprises (émissions de CO2 normalisées par million de \$ de chiffre d'affaire)

Les métriques sont présentées par scope, tel que défini dans le GreenHouse Gas Protocol :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur.

Empreinte carbone (en tonnes de CO2 par M. USD investis)

	Indice
Scope 1	14,14
Scope 2	7,32
Scope 3	211,25
Empreinte carbone totale	232,71

Moyenne pondérée des empreintes carbonées des émetteurs en portefeuille, rapportée à un investissement d'1 million de \$

	Indice
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	97,42%

Intensité carbone pondérée (en tonnes de CO2 par M. USD de chiffre d'affaires)

	Indice
Scopes 1 et 2	47,93
Scope 3	582,94
Intensité carbone totale	630,88

Moyenne pondérée des intensités carbone (émissions par million de \$ de chiffre d'affaires) des émetteurs en portefeuille

Exposition du portefeuille au risque de transition : Emissions potentielles des réserves de combustibles fossiles**Type de réserves**

	Indice
Charbon métallurgique	-
Charbon thermique	-
Pétrole	9,94
Gaz naturel	18,17
Total	28,11

Réserves d'émissions potentielles, exprimées en tonnes de CO2 rapportées à un investissement d'1 million de \$

Dans la mesure où les émissions potentielles totales des réserves connues de combustibles fossiles dépassent largement la limite des émissions qui, selon le consensus scientifique, doivent être respectées pour atténuer le changement climatique, nombre de ces réserves pourraient ne pas être utilisables. Si tel est le cas, les valeurs de marché des sociétés qui détiennent de telles réserves pourraient être impactées puisqu'elles reposent en partie sur la valeur actuelle de ces réserves. Différents carburants ont une teneur en carbone différente et une valeur calorifique nette différente. Afin de rendre les réserves de ces carburants comparables en termes de contribution aux émissions de gaz à effet de serre, les émissions potentielles des carburants sont exprimées par MSCI en tonnes de CO2 en utilisant la méthodologie de l'Institut de Potsdam, et rapportées à un investissement de 1 million de \$ dans le portefeuille.

Mix énergétique des énergéticiens en portefeuille

Le mix énergétique d'une entreprise est estimé en prenant le rapport entre le volume de production d'énergie, par type de combustible (déclaré ou estimé), et le volume total de production d'énergie.

Les données émetteurs utilisées sont le volume de production d'électricité (MWh) déclaré par type de combustible si disponibles. Lorsque les entreprises déclarent le volume total et les pourcentages de production d'électricité par type de combustible plutôt que le volume de production d'électricité par type de combustible (MWh), MSCI multiplie le total par le pourcentage correspondant à chaque type de combustible pour calculer les chiffres en MWh.

	Indice	Source de l'énergie	
Part des producteurs d'énergie dans le portefeuille	0,86%		Indice
Poids cumulé des émetteurs classifiés en tant qu'énergéticiens selon MSCI		Hydroélectrique	15,42%
		Gaz naturel	56,57%
		Combustible liquide	0,00%
		Nucléaire	-
		Renouvelables	22,31%
		Charbon thermique	5,70%
		Proportion moyenne de chaque source d'énergie pour les émetteurs classifiés comme énergéticiens.	

Part des revenus consacrés aux solutions environnementales**Type de solutions**

	Indice
Energie alternative	0,50%
Efficience énergétique	1,81%
Construction durable	0,74%
Prévention de la pollution	0,16%
Eau durable	0,13%
Agriculture durable	0,02%
Total	2,34%

Moyenne pondérée de la part des revenus de chaque émetteur en portefeuille selon la typologie de solutions environnementales

MSCI évalue pour chaque émetteur, la part des revenus consacrés aux solutions environnementales, selon la typologie suivante d'activités : énergie alternative, efficacité énergétique, construction durable, prévention de la pollution, eau durable, agriculture durable. Les émetteurs les plus impliqués sont susceptibles de bénéficier d'une transition bas carbone.